



Communication eGov No 014 du 01.12.2014

Destinataires:

- Caisses de compensation AVS
- Offices AI
- Caisses d'allocations familiales

Concerne : application sM-Client

Application sM-Client : nouvelle version 5.0

Comme annoncé dans la Communication eGov No 005 du 17.04.2014, une nouvelle version du sM-Client est disponible. Elle est désormais validée pour l'exploitation.

La phase pilote de la version R5.0.8.3 ayant été conclue avec succès au 31 octobre 2014, le nouvel sM-Client est validé pour l'exploitation. L'application est à mise à disposition à partir du **1^{er} décembre 2014**. Tout organe doit installer cette nouvelle version jusqu'au **1^{er} mai 2015**. A partir de cette date, seule la version 5.0 sera reconnue par l'OFAS et supportée par nos partenaires.

La version 5.0.8 doit être téléchargée sous le lien suivant : <http://sm-client.ctp-consulting.com/>
Afin de garantir une exploitation stable du sM-Client, veuillez-vous référer aux informations présentées sur le site de CTP concernant la configuration.

La nouvelle version améliore le comportement du sM-Client lors de l'arrêt planifié. Dans le cas où il se produit durant la phase de validation du message ou de la génération du PDF, les messages seront traités une seconde fois. De plus, cette version est utilisée pour l'échange d'informations « réductions individuelles de primes maladies » ainsi que pour supporter la version 4.2 des annonces du registre APG.

Nous vous remercions de la prise en considération de ce message, ainsi que de sa mise en application au sein de votre organe d'exécution.

Le secteur PPR/DAS

Pour toute question, l'adresse email suivante est à votre disposition dap@bsv.admin.ch.